

AUBERT & DUVAL

BATIMENT ACS

ZA Gabrielat 2

09102 PAMIERES

MAITRE D'OUVRAGE

AUBERT & DUVAL

75 Boulevard de la Libération 09102 PAMIERES CEDEX

Tél : 05.61.68.44.00



BUREAU D'ETUDES MANDATAIRE



135 Avenue du Comminges – 31270 CUGNAUX

Tél : 05.62.72.41.41

BUREAU ETUDES ENVIRONNEMENT



SOLER IDE

GRUPE VERTICAL SEA

4 Rue Jules Védrières – 31031 Toulouse Cedex 4

Tél : 05 62 16 72 72

ARCHITECTE



265 Avenue de Mazargues 13008 MARSEILLE

Tél : 04.91.23.24.25

BUREAU DE CONTROLE - SPS



3 Avenue de Paris 09330 MONTGAILHARD

Tél : 05.61.65.29.31

ICPE

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

03					
02					
01					
00	Dec. 2022	EMISSION D'ORIGINE	IDE	IDE	EDEIS
REV	DATE	NATURE DE LA MODIFICATION	ETABLI PAR	VERIFIE PAR	APPROUVE PAR

N° AFFAIRE	EMETTEUR	SECTEUR	PHASE	REPertoire	NUMERO	REV
129615	IDE	NPNT	ICPE	D06	0001	00

AUBERT & DUVAL



PROJET ATELIER ACS – ZAC GABRIELAT

PAMIERS (09)

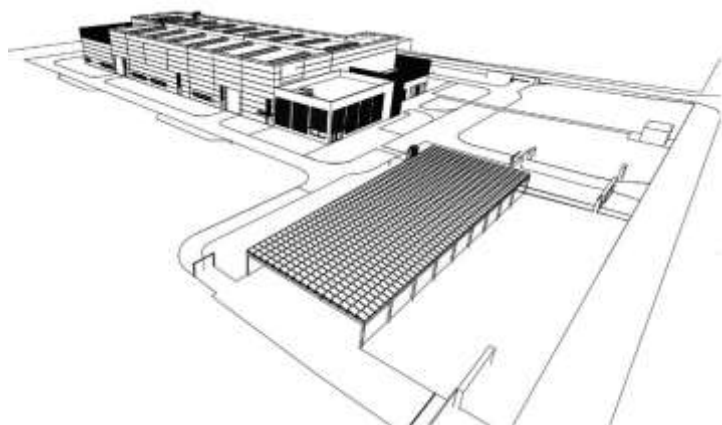
DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION

ENVIRONNEMENTALE

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

Février 2023

Réf : A1ADGA – 115715 SI TOU



SOMMAIRE

1	OBJET DU DOSSIER.....	3
2	LOCALISATION	4
3	LE PROJET D’ATELIER ACS	6
4	CLASSEMENT DU SITE SELON LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES	8
5	GESTION DE L’ENERGIE	9
6	PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT	9
6.1	PROTECTION DE LA QUALITE DE L’AIR.....	9
6.2	PROTECTION DE LA QUALITE DES EAUX	9
6.3	GESTION DES DECHETS.....	10
6.4	SECURITE INCENDIE.....	10

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Modèle industriel de Aubert & Duval	3
Figure 2 :	Vue aérienne de l'usine historique Aubert & Duval de Pamiers	4
Figure 3 :	Carte de localisation	5
Figure 4 :	Plan du projet ACS	7

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Classement ICPE projeté.....	8
-------------	------------------------------	---

N° Dossier	Agence	Document	Rédigé par	Date	Version	Vérfié par
A1ADGA – 115715 SI TOU	SI TOU	Note de présentation non technique	ACI	09/02/23	V1	DTI

A1ADGA – 115715 SI TOU	SOLER IDE Toulouse	Note de présentation non technique	ACI	09/02/23	V1
Dossier	Agence	Document	Rédigé par	Date	État

1 OBJET DU DOSSIER

La société Aubert & Duval est un leader mondial de la production de matériaux métalliques et de pièces matricées. Avec plus de 100 ans d'expertise dans la conception et l'élaboration de solutions métallurgiques de pointes, c'est également un des leaders mondiaux des aciers à hautes performances, des superalliages et du titane.

L'entreprise compte à ce jour 3 800 employés et 11 sites industriels dont 9 en France. En 2021, son chiffre d'affaires s'élevait à 500 M€.

C'est un fournisseur des industries les plus exigeantes : l'aéronautique, le spatial, l'énergie, la défense ainsi que les outillages.



Aubert & Duval dispose d'un outil industriel unique en Europe et intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'élaboration à la transformation à chaud et à froid, comme indiqué sur la figure suivante.

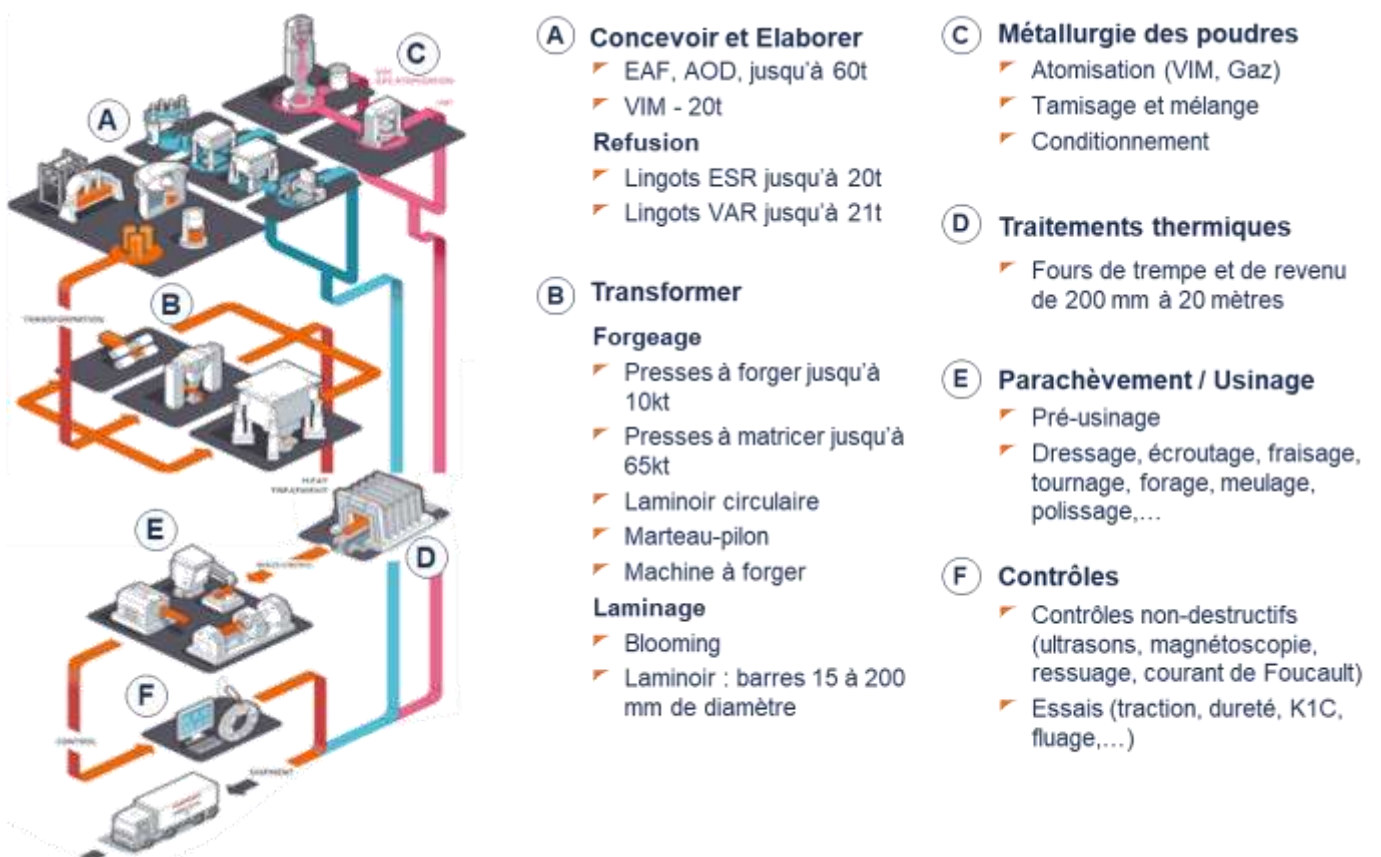


Figure 1 : Modèle industriel de Aubert & Duval

L'entreprise possède une usine de pièces métalliques à Pamiers dans l'Ariège regroupant l'ensemble de la chaîne de production (voir la figure suivante).



Figure 2 : Vue aérienne de l'usine historique Aubert & Duval de Pamiers

Suite à un incendie survenu le 10 septembre 2021, l'atelier de traitement de surface et de contrôle des pièces a été détruit. La société a donc pris la décision de relocaliser cette fonction industrielle sur un nouveau site dans la nouvelle ZAC Gabrielat II à Pamiers.

Le projet consiste donc en la construction d'un Atelier de Contrôle de Surface, noté ACS, assurant les étapes de parachèvement et de contrôle non destructif pour les pièces produites au sein de l'usine originelle de Pamiers.

Sur le plan de la réglementation ICPE, l'installation sera soumise au régime de l'Autorisation, ce qui implique la présentation d'un dossier de demande d'autorisation environnementale incluant une étude d'impact.

Le présent document vise à faciliter la prise de connaissance par le grand public des éléments contenus dans le document n°1 du dossier de demande d'autorisation environnementale : la Demande, qui aborde les aspects techniques et réglementaires du projet.

2 LOCALISATION

Le site du projet ACS est localisé dans le département de l'Ariège (09) au nord de la commune de Pamiers sur l'emprise de la future ZAC Gabrielat II et plus précisément sur le lot n°206 au Nord-Est de la ZAC.

L'environnement immédiat de la zone est actuellement constitué de parcelles agricoles.

La carte de localisation est donnée en page suivante.

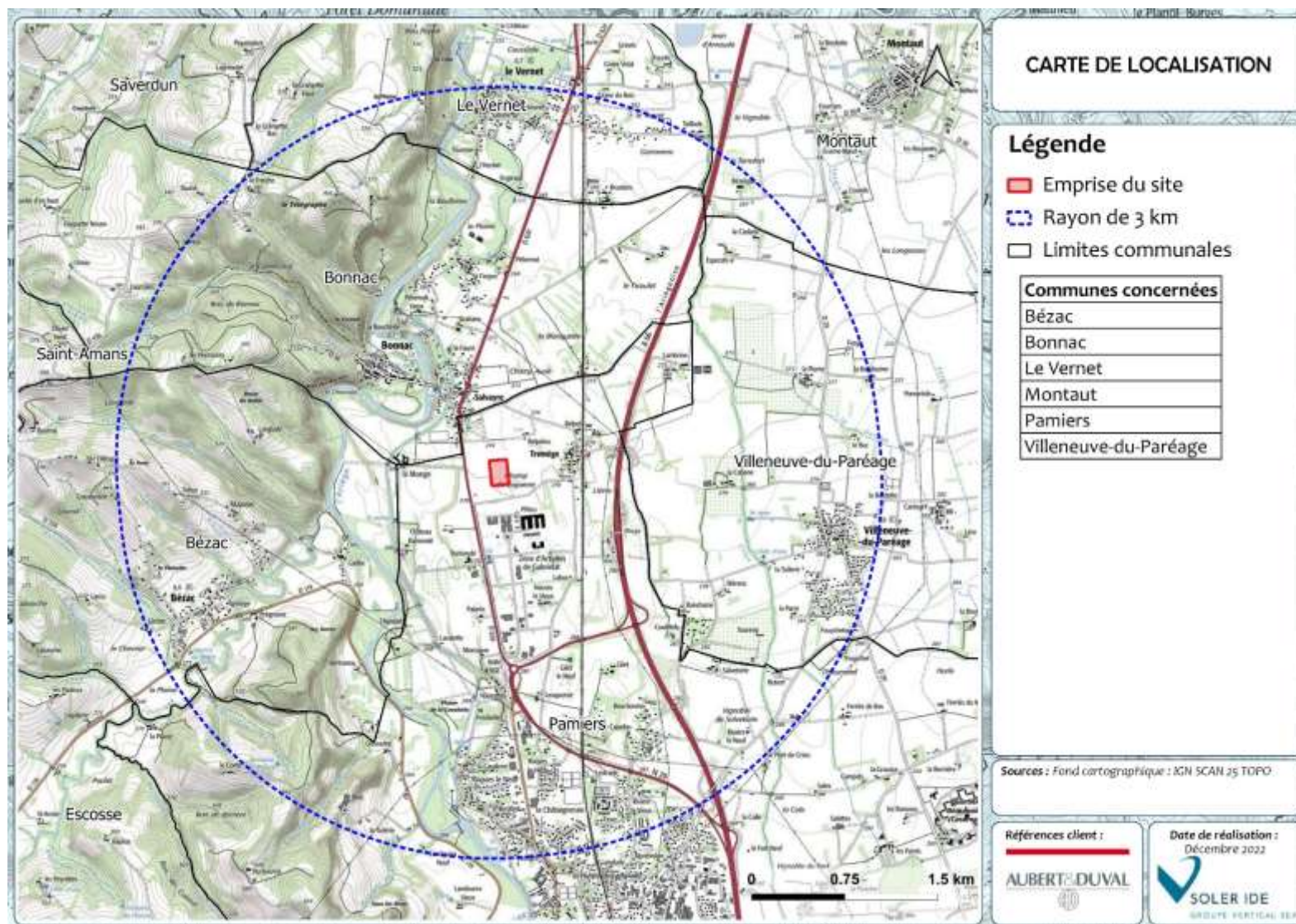


Figure 3 : Carte de localisation

3 LE PROJET D'ATELIER ACS

L'atelier ACS permettra principalement d'effectuer les opérations de décapage des pièces fabriquées dans l'usine Aubert & Duval d'origine à Pamiers avant contrôle non destructif et envoi aux clients.

Les pièces traitées dans l'atelier seront des pièces de structures et des pièces turbines en titane ou en super-alliages à base de nickel destinées aux secteurs de l'aéronautique et de l'énergie. L'atelier fonctionnera en 3x8 et 350 jours par an.

Le procédé sera constitué de 3 parties techniques :

- Le parachèvement des pièces qui consiste en du traitement mécanique des métaux ;
- Le traitement de surface qui consiste en l'attaque chimique des métaux afin d'en décaper une fine couche ;
- Le ressuage qui est l'étape de contrôle des pièces via la détection des éventuels défauts.

Le plan du projet est présenté en page suivante.

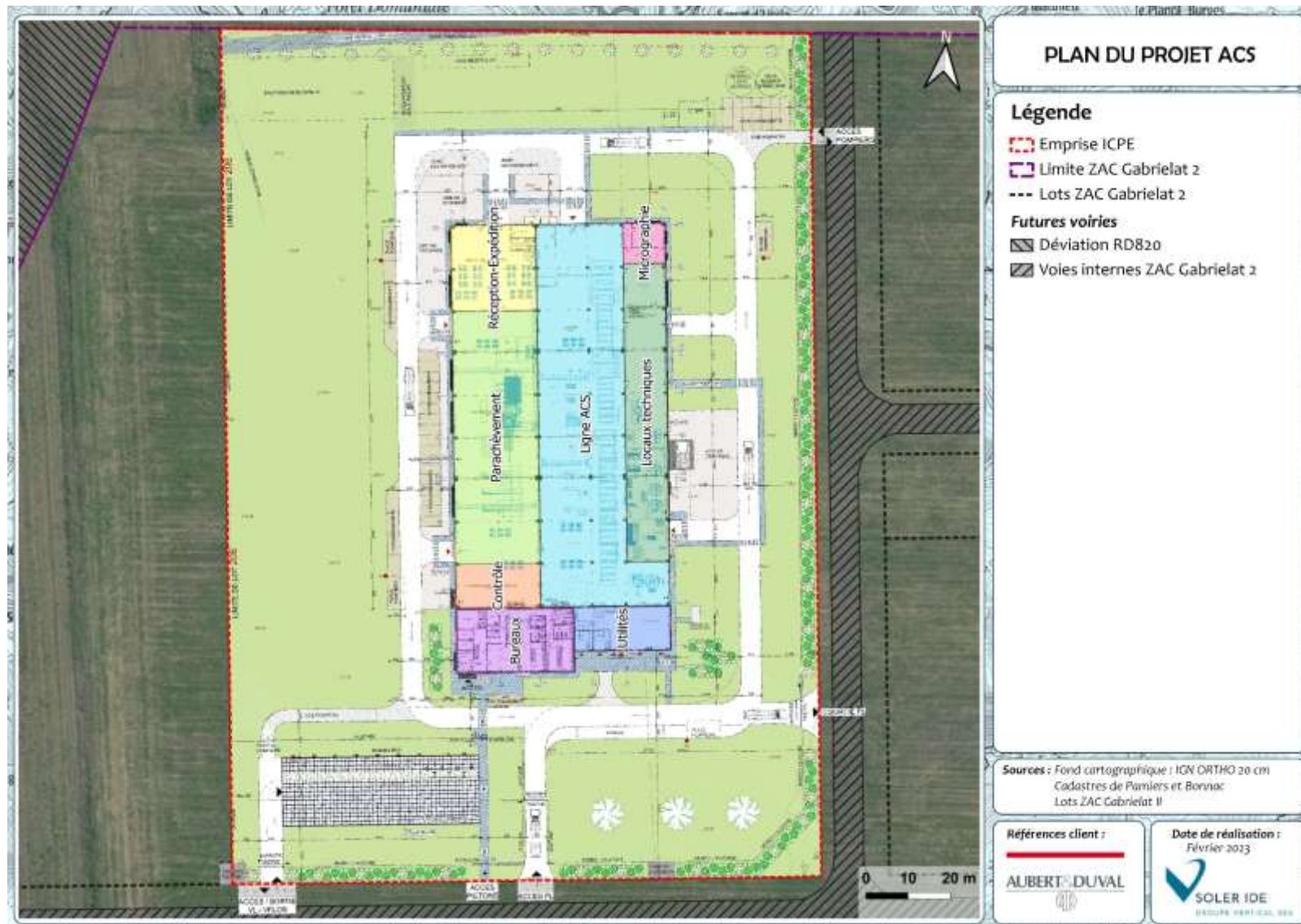


Figure 4 : Plan du projet ACS

4 CLASSEMENT DU SITE SELON LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES

Etant donné le projet, le classement du site selon la nomenclature des ICPE est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Classement ICPE projeté

Numéro rubrique	Libellé de la rubrique, seuils de classement à déclaration	Classement du projet	Rayon d'affichage
2575	Emploi de matières abrasives telles que sables, corindon, grenailles métalliques, etc. sur un matériau quelconque pour gravure, dépolissage, décapage, grainage, à l'exclusion des activités visées par la rubrique 2565. La puissance maximum de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 20 kW	Déclaration	Sans objet
3260	Traitement de surface de métaux ou de matières plastiques par un procédé électrolytique ou chimique pour lequel le volume des cuves affectées au traitement est supérieur à 30 m ³	Autorisation	3 km
4110.2.a	Toxicité aiguë catégorie 1 pour l'une au moins des voies d'exposition, à l'exclusion de l'uranium et ses composés. 2. Substances et mélanges liquides. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : a) Supérieure ou égale à 250 kg	Autorisation	1 km
4120.2.a	Toxicité aiguë catégorie 2, pour l'une au moins des voies d'exposition. 2. Substances et mélanges liquides. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : a) Supérieure ou égale à 10 t	Autorisation	1 km
4130.2.a	Toxicité aiguë catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation 2. Substances et mélanges liquides. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : a) Supérieure ou égale à 10 t	Autorisation	1 km

Le projet est donc soumis à Evaluation Environnementale systématique. Elle sera réalisée dans le dossier de demande d'autorisation environnementale.

En revanche, le projet n'est pas concerné par un classement SEVESO.

5 GESTION DE L'ENERGIE

La source d'énergie du site sera l'électricité, l'établissement ne fera pas usage de gaz naturel.

Le projet prévoit de recourir à deux formes d'énergie renouvelable :

- Des pompes à chaleur pour la production de chaud et de froid pour le process et le bâtiment. Elles amèneront une économie d'énergie conventionnelle estimée à 10 % ;
- Des panneaux photovoltaïques qui seront installés sur des ombrières de parking.

Les pompes à chaleur seront de type à échangeur Air, technologie exempte de toute procédure vis-à-vis du code minier.

6 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

6.1 PROTECTION DE LA QUALITE DE L'AIR

Les rejets atmosphériques de l'atelier correspondront aux ventilations des différentes zones de process, qui seront traitées comme suit :

- par filtre à manche pour l'atelier de parachèvement,
- par filtres secs pour les cabines de ressuage,
- par laveur humide pour le traitement de surface.

Ils seront canalisés par des cheminées accessibles pour le contrôle périodique de la qualité de chacun de rejet.

6.2 PROTECTION DE LA QUALITE DES EAUX

Aubert & Duval mettra en place une gestion particulièrement raisonnée de l'eau.

La limitation de la consommation d'eau dans le procédé sera assurée par :

- le recyclage des eaux de rinçage par déminéralisation,
- l'utilisation des eaux pluviales de toiture. Elles seront traitées et réinjectées dans le circuit de fabrication de l'eau process, couvrant ainsi la moitié du besoin annuel d'eau de l'atelier.

Les eaux pluviales de toiture du site seront pour partie récupérées dans un réservoir afin de limiter la consommation d'eau du réseau AEP communal.

Les eaux pluviales de toitures en surplus et de voirie seront canalisées vers un bassin de rétention étanche permettant leur éventuel confinement en cas d'incendie ou de risque de pollution. Elles seront ensuite rejetées à débit régulé au milieu naturel via une noue d'infiltration.

Un réseau de surveillance du niveau de la nappe sera mis en place grâce à 3 piézomètres.

Le procédé ne générera pas de rejets d'eau de process. Les seuls rejets d'eaux usées seront les eaux usées domestiques qui seront envoyées au réseau communal pour traitement.

6.3 GESTION DES DECHETS

Les déchets seront triés par catégorie, et déposés dans des contenants adaptés avant d'être repris pour traitement externe.

6.4 SECURITE INCENDIE

Les moyens mis en place pour la protection vis-à-vis du risque d'incendie répondront aux normes les plus récentes. Les systèmes seront dimensionnés en tirant les expériences de l'incendie survenu le 10 septembre 2021.

Le site sera totalement autonome en moyens de lutte incendie :

- Installation d'extinction automatique avec cuve spécifique pour l'alimentation du sprinklage,
- Réserve supplémentaire à la disposition du SDIS sur site.



SOLER IDE Toulouse
Bureau d'études et de conseils en Environnement
4, rue Jules Védrières – BP 94204
31031 TOULOUSE Cedex 04
Tél : 05 62 16 72 72

